

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Raymond | 34128 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nicolas Pépin, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Raymond pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date _____

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	33
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	34
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	35
Situation financière par organismes	36
Charges par objets	37
Excédent (déficit) accumulé	38
Avantages sociaux futurs	42

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la VILLE DE SAINT-RAYMOND

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Raymond (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des

actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), de l'état des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Ville n'a pas mis en application, au 1er janvier 2023, le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 28 avril 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Ville, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MALLETTE S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés
Saint-Raymond, le 5 juin 2024
CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A134764

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	16 656 805	16 973 062	15 744 192
Compensations tenant lieu de taxes	2	599 370	580 060	579 030
Quotes-parts	3			
Transferts	4	5 572 279	4 564 655	3 934 589
Services rendus	5	3 027 992	3 447 055	2 978 398
Imposition de droits	6	598 000	1 094 792	1 084 878
Amendes et pénalités	7	78 000	124 273	103 972
Revenus de placements de portefeuille	8	10 232	39 858	94 589
Autres revenus d'intérêts	9	151 057	287 188	123 987
Autres revenus	10	200 914	1 266 041	2 947 485
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	26 894 649	28 376 984	27 591 120
Charges				
Administration générale	14	3 616 739	3 724 198	3 443 189
Sécurité publique	15	3 589 175	3 640 011	3 471 126
Transport	16	5 815 889	6 545 266	5 633 577
Hygiène du milieu	17	4 748 047	4 868 400	4 511 673
Santé et bien-être	18	90 570	82 438	57 392
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 693 753	1 671 057	1 575 563
Loisirs et culture	20	3 978 893	4 313 223	3 416 081
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	673 449	729 945	601 043
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	24 206 515	25 574 538	22 709 644
Excédent (déficit) de l'exercice	25	2 688 134	2 802 446	4 881 476
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		60 893 773	56 012 297
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		60 893 773	56 012 297
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		63 696 219	60 893 773

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 607 172	7 172 216
Débiteurs (note 5)	2	13 122 582	13 048 432
Prêts (note 6)	3	528 665	566 251
Placements de portefeuille (note 7)	4	701 807	612 736
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	20 960 226	21 399 635
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	91 673	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 034 898	3 215 281
Revenus reportés (note 11)	12	8 457 518	7 794 817
Dette à long terme (note 12)	13	27 511 786	25 330 583
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	743 185	682 107
	16	39 839 060	37 022 788
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(18 878 834)	(15 623 153)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	81 597 955	75 924 912
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	355 928	338 475
Stocks de fournitures	20	210 909	103 543
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	433 826	149 996
	23	82 598 618	76 516 926
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	63 719 784	60 893 773
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	63 696 219	60 893 773
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	23 565	
	27	63 719 784	60 893 773

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 688 134	2 802 446	4 881 476
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (14 990 212)(9 400 791)(10 115 753)
Produit de cession	3		47 751	651 620
Amortissement	4	3 410 921	3 727 748	3 397 334
(Gain) perte sur cession	5		(47 751)	(420 466)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(11 579 291)	(5 673 043)	(6 487 265)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(17 453)	(5 447)
Variation des stocks de fournitures	10		(107 366)	(22 882)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(283 830)	(23 097)
	13		(408 649)	(51 426)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		23 565	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(8 891 157)	(3 255 681)	(1 657 215)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(15 623 153)	(13 965 938)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(15 623 153)	(13 965 938)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(18 878 834)	(15 623 153)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	23 565
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	23 565
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	23 565

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 802 446	4 881 476
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 727 748	3 397 334
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1	(47 751)	(420 466)
▪ Perte sur cession de placement	3.2		10 000
	4	6 482 443	7 868 344
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(74 150)	(348 520)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(119 305)	280 428
Revenus reportés	8	662 701	4 482 771
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	(17 453)	(5 447)
Stocks de fournitures	11	(107 366)	(22 882)
Autres actifs non financiers	12	(283 830)	(23 097)
	13	6 543 040	12 231 597
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(9 400 791)	(10 115 753)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	47 751	651 620
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(9 353 040)	(9 464 133)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	(31 584)
Remboursement ou cession	20	37 586	29 756
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(65 506)	(72 068)
Cession	22		
	23	(27 920)	(73 896)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	4 248 015	4 006 055
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 095 924)	(2 115 554)
Variation nette des emprunts temporaires	26	91 673	(256 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	29 112	15 673
Autres			
▪	28.1		
	29	2 272 876	1 650 174
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(565 044)	4 343 742
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	7 172 216	2 828 474
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	7 172 216	2 828 474
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	6 607 172	7 172 216

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Raymond est un organisme municipal constitué et régi par la Loi sur les cités et villes du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qu'elle contrôle.

Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

La Ville contrôle l'organisme suivant : La Corporation de Développement de Saint-Raymond inc. (CDSR).

b) Partenariats

La Ville participe au partenariat suivant : la Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf (ci-après la « Régie »).

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de ce partenariat pour l'exercice est de 16,76 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 17,06 % en début d'exercice à 16,76 % à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre des sites contaminés, les contestations d'évaluation et les réclamations en justice.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville, de la CDSR et de la Régie sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille de la Régie sont évalués à la juste valeur marchande.

Prêts

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et du fonds de réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (pour la Régie)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Régie en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Régie comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks (pour la Ville)

Les stocks de fournitures comprennent les matériaux, les pièces de rechange, les abrasifs, les produits pétroliers et les fournitures achetées en vue de rendre des services. Les stocks sont comptabilisés au coût, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Stocks (pour la Régie)

Les stocks sont comptabilisés au coût. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Autres actifs non financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville, la CDSR ou la Régie bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville, la CDSR ou la Régie bénéficiera des services acquis.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile, selon les méthodes, les durées et les taux suivants :

Pour la Ville, selon la méthode linéaire :

	Durées
Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	20 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 à 20 ans

Pour La Corporation de Développement de Saint-Raymond inc. :

	Méthodes	Durée ou taux
Bâtiments	dégressive	4 % et 20 %
Ameublement et équipement de bureau	dégressive linéaire	20 % et 3 ans

Pour la Régie, selon la méthode linéaire :

Durées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Véhicules	7 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 25 ans

Les immobilisations en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

La Ville, la CDSR et la Régie capitalisent les frais financiers relatifs aux immobilisations en cours de développement jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;

Les produits de placement sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis du titulaire;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les gains et pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût d'acquisition moyen (pour la Régie).

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite auxquels participe la Régie sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net des montants des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

-Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

-Éléments présentés à l'encontre des DCTP :

- pour le financement des activités de fonctionnement : au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Ville, la CDSR et la Régie évaluent initialement leurs actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elles évaluent au coût.

Elles évaluent ultérieurement tous leurs actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé des gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Frais de financement

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Mise en application du chapitre SP3280 du Manuel de CPA Canada

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À compter du présent exercice, la Ville et la Régie ont adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville et la Régie comptabilisent un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville ou la Régie qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville et la Régie doivent comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville ou la Régie à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés.
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville car la Ville a choisi de ne pas appliquer les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

La Régie appliquait antérieurement le chapitre SP 3270, Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. L'adoption des nouvelles recommandations du chapitre SP3280 n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Régie.

Mise en application des chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201 du Manuel de CPA Canada

Au cours de l'exercice, la Ville et la Régie ont adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Pour la Ville, ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

Les effets sur les états financiers de la Régie portent principalement sur ses placements ainsi que sur les éléments de ses résultats et de ses gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

Postes des états financiers	2023
Placements de portefeuille	23 565 \$
Excédent accumulé - Gains (pertes) de réévaluation cumulés	23 565 \$

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	6 607 172	7 172 216
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	6 607 172	7 172 216
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	6 607 172	7 172 216
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	6 607 172	3 645 773
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés sont composés des sommes dédiés à des fins particulières accumulées constituant le solde du fonds de roulement de la Ville de 382 927 \$, du solde de la réserve financière - disposition des boues de 170 607 \$, du solde de la réserve - dépenses électorales de 26 548 \$, du solde disponible pour règlement d'emprunt de 532 630 \$, de la réserve industrielle de 2 364 652 \$, du solde du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques pour 1 582 562 \$, du solde du Fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturel de 66 711 \$, de la subvention perçue d'avance de la SHQ pour 6 149 422 \$, de la part de la Régie de 245 536 \$ et de la part de la CDSR de 168 741 \$. Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient insuffisants de 5 083 164 \$ pour couvrir ses fonds réservés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 112 820	955 958
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	9 314 349	8 887 417
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 201 655	1 688 773
Organismes municipaux	13	164 828	212 055
Autres			
▪ Autres	14.1	1 328 930	1 304 229
	15	13 122 582	13 048 432
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	5 858 260	6 204 801
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	5 858 260	6 204 801
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	403	437
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	1 882 335	1 278 061
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 615 598	5 832 793
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	488 474	517 839
Ministère de la Culture et des Communications	25	42 866	40 967
Autres ministères/organismes	26	1 285 076	1 217 757
	27	9 314 349	8 887 417

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Autres	30.1	528 665	566 251
	31	528 665	566 251
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	701 807	612 736
	35	701 807	612 736
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	701 807	612 736
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les sommes affectées représentent celles de la Régie.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 2 000 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, sans échéance.

L'emprunt temporaire relatif au règlement d'emprunt 445-10, au taux préférentiel, remboursable sur demande est autorisé à 943 550 \$.

L'emprunt temporaire relatif au règlement d'emprunt 486-12, au taux préférentiel, remboursable sur demande est autorisé à 2 367 725 \$.

Les emprunts temporaires de la CDSR sont autorisés à 49 500 \$ au taux préférentiel majoré de 1,5 %, à 1 150 000 \$, 182 000 \$ et 366 500 \$ au taux préférentiel. La marge de 1 150 000 \$ est garantie par une hypothèque sur un immeuble de 1 442 884 \$. Les deux autres sont également garantis par des hypothèques sur des immeubles en construction d'une valeur nette respective de 1 046 113 \$ et de 2 170 179 \$.

La marge de crédit bancaire de la Régie est autorisée à 500 000 \$ au taux préférentiel.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 824 412	1 752 016
Salaires et avantages sociaux	42	595 769	648 500
Dépôts et retenues de garantie	43	386 534	625 607
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus	45.1	170 713	137 413
▪ Redevances - Régie	45.2	57 470	51 745
	46	3 034 898	3 215 281

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Transfert perçu d'avance SHQ	52.1	6 149 422	5 845 958
▪ Transferts perçus d'avance - autres	52.2	200 000	243 267
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	1 582 562	1 229 176
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	66 711	66 711
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	173 704	174 486
▪ Centre ski/aréna /loisirs	60.2	285 119	235 219
	61	8 457 518	7 794 817

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,65	6,06	2024	2028	62	26 736 381	24 615 459
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,78	6,49	2025	2030	68	854 531	773 362
Autres					69	50 000	100 000
					70	27 640 912	25 488 821
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(129 126)	(158 238)
					72	27 511 786	25 330 583

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	1 710 552	212 305	50 000	1 972 857
2025	74	1 738 489	214 038		1 952 527
2026	75	1 606 881	163 819		1 770 700
2027	76	1 605 661	162 922		1 768 583
2028	77	1 604 979	139 393		1 744 372
2029 et plus	78	18 469 819	72 274		18 542 093
	79	26 736 381	964 751	50 000	27 751 132
Intérêts et frais accessoires	80	(110 220)	(110 220)
	81	26 736 381	854 531	50 000	27 640 912

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	287 987
Autres régimes (REER et autres)	88	40 450
Régimes de retraite des élus municipaux	89	36 627
	90	365 064
		284 613
		28 385
		34 531
		347 529

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		682 107
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	743 185	
Autres			
▪	94.1		
	95	743 185	682 107
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	743 185	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	743 185	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Régie concernent les activités de fermeture et d'après-fermeture du lieu d'enfouissement technique (LET) et sont encadrées par le règlement sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles.

Le passif est comptabilisé au fur et à mesure que le LET est utilisé et ce, en fonction du nombre de mètre cube enfoui.

Pour les obligations liées à la fermeture des cellules, un coût de 3,50 \$/m³ enfoui a été utilisé. Ce coût a été déterminé en fonction de l'historique de fermeture des cellules précédentes ainsi que des coûts actuels connus.

Pour les obligations liées aux activités de post-fermeture, un rapport a été produit par un expert externe afin d'estimer le coût annuel. Ces activités seront d'une durée de 30 ans. En date des états financiers, le coût annuel de ces activités est estimé à 377 025 \$. Pour pourvoir à ces activités de post-fermeture, la Régie se doit de déposer en fiducie un montant annuel correspondant à 4,91\$/m³ enfoui. Cette évaluation est revue à tous les 5 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	12 923 374	311 716		13 235 090
Eaux usées	103	19 113 875	67 486		19 181 361
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	36 960 099	2 609 731		39 569 830
Autres					
▪ Autres	105.1	11 511 131	1 596 018		13 107 149
▪ Sites enfouissement	105.2	2 631 844			2 631 844
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	21 653 090	3 467 024		25 120 114
Améliorations locatives	108	26 906			26 906
Véhicules	109	5 955 325	625 519		6 580 844
Ameublement et équipement de bureau	110	806 678	44 908		851 586
Machinerie, outillage et équipement divers	111	5 860 293	295 938	37 876	6 118 355
Terrains	112	2 372 225	283 152		2 655 377
Autres	113				
	114	119 814 840	9 301 492	37 876	129 078 456
Immobilisations en cours	115	2 319 955	99 299		2 419 254
	116	122 134 795	9 400 791	37 876	131 497 710
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	7 002 303	252 920		7 255 223
Eaux usées	118	10 040 237	438 966		10 479 203
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	12 171 179	1 168 337		13 339 516
Autres					
▪ Autres	120.1	2 424 538	359 824		2 784 362
▪ Sites enfouissement	120.2	1 593 218	105 787		1 699 005
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	6 573 106	546 278		7 119 384
Améliorations locatives	123	13 610	1 794		15 404
Véhicules	124	2 529 194	427 524		2 956 718
Ameublement et équipement de bureau	125	679 867	35 033		714 900
Machinerie, outillage et équipement divers	126	3 182 631	391 285	37 876	3 536 040
Autres	127				
	128	46 209 883	3 727 748	37 876	49 899 755
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	75 924 912			81 597 955
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	962 844	242 028		1 204 872
Amortissement cumulé	131	(106 094)	(137 838)		(243 932)
Valeur comptable nette	132	856 750			960 940

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	225 483	208 030
Autres	135	130 445	130 445
	136	355 928	338 475
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	355 928	338 475

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	433 826	149 996
Autres			
▪	145.1		
	146	433 826	149 996

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville est liée par des contrats pour les dépenses d'investissement pour un total de 1 275 553 \$.

20. Droits contractuels

La Ville a conclu une entente avec la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et la Ville de Lac-Sergent pour le service incendie. Les redevances que la Ville va recevoir à chaque année sont déterminées en fonction des coûts réels répartis selon l'évaluation foncière des bâtiments uniformisée des municipalités participantes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville a conclu une entente avec la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et une entreprise privée pour l'utilisation de l'usine de traitement des eaux usées et de certains postes de pompage. Les quotes-parts qui seront versées à la Ville sont déterminées en fonction des coûts réels répartis au prorata des débits réels enregistrés pour chacun des utilisateurs dans les différents postes de pompage.

Dans le cadre du Programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, la Ville et les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 4 987 626 \$ pour des travaux. La Ville doit également investir 3 176 875 \$ dans ces travaux. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 décembre 2024. À la date des états financiers, une somme de 3 333 646 \$ a été comptabilisée à titre de revenus, considérant la réalisation des dépenses.

Dans le cadre du programme PRAFI, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une somme de 1 696 500 \$ à la Ville pour des travaux en lien avec la réduction des risques d'inondations par embâcle d'un coût maximal admissible de 2 262 000 \$. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 mars 2028. À la date des états financiers, 171 082 \$ ont été comptabilisés à titre de revenus, considérant la réalisation des dépenses.

21. Passifs éventuels

La Ville est présentement à analyser la possibilité de décontaminer un terrain lui appartenant. À la date des états financiers, aucune estimation des coûts n'a encore été faite, nous ne pouvons donc pas estimer de façon raisonnable si une provision est nécessaire dans ce dossier.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪ Club Quad	149.1		11 020
	150		11 020
	151		11 020

Pour la Régie

La Régie a accordé deux lettres de crédit irrévocable, soit une de 300 000 \$ en vigueur jusqu'au 19 décembre 2024 pour l'exploitation du LET de Neuville et une de 100 000 \$ en vigueur jusqu'au 11 décembre 2024 pour un projet en lien avec les boues de fosses septiques.

Un cautionnement de la Régie de 100 000 \$ a été émis en faveur du MELCC pour le centre de transbordement des matières organiques.

B) Auto-assurance

N/A

C) Poursuites

N/A

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

D) Autres

N/A

22. Actifs éventuels

N/A

23. Redressement aux exercices antérieurs

N/A

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la Ville participe, après élimination des opérations réciproques.

Le budget de La Corporation de Développement de Saint-Raymond inc. n'a pas été adopté par le conseil d'administration.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés au instruments financiers

Dans le cours normal de leurs activités, la Ville, la CDSR et la Régie sont exposées à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville, la CDSR et la Régie sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville, de la CDSR et de la Régie au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville et la Régie évaluent régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville et la Régie ne détiennent aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de leurs débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville et la Régie croient que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elles établissent la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elles enregistrent une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs (autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir) déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	10 986 719 \$	11 076 425 \$
En souffrance:	-	-
Moins de 30 jours	-	-
De 30 à 60 jours	-	-
Plus de 60 jours	-	-
	10 986 719 \$	11 076 425 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(-)	(-)
	10 986 719 \$	11 076 425 \$

La Ville, la CDSR et la Régie sont d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille (Régie)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Régie considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville, la CDSR et la Régie éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements financiers. Elles gèrent ce risque en tenant compte de leurs besoins opérationnels et en recourant à leurs facilités de crédit. La Ville, la CDSR et la Régie établissent des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elles disposent des fonds nécessaires pour satisfaire leurs obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

Pour 2023 :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	91 673	–	–	–	91 673
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 864 185	–	–	–	2 864 185
Intérêts courus à payer	170 713	–	–	–	170 713
Dette à long terme	1 922 857	3 773 227	3 512 955	18 431 873	27 640 912
	5 049 428	3 773 227	3 512 955	18 431 873	30 767 483

Pour 2022 :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 077 868	-	-	-	3 077 868
Intérêts courus à payer	137 413	-	-	-	137 413
Dette à long terme	1 836 910	3 658 714	3 276 097	16 717 100	25 488 821
	5 052 191	3 658 714	3 276 097	16 717 100	28 704 102

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville, la CDSR et la Régie sont exposées à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville, de la CDSR et de la Régie est attribuable à leurs actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville et la Régie ont l'intention de conserver leurs placements de portefeuille jusqu'à échéance et prévoient rembourser leurs emprunts et leurs dettes selon l'échéance prévue, elles sont peu exposées à ce risque.

La Ville, la CDSR et la Régie sont exposées au risque associé aux variations des taux d'intérêt de leurs emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Emprunts temporaires		91 673	91 673
Dette à long terme	27 640 912		27 640 912
	27 640 912	91 673	27 732 585

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	-	-	-
Dette à long terme	25 488 821	-	25 488 821
	25 488 821	25 488 821	25 488 821

De plus, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats de la situation financière de la Ville, de la CDSR et de la Régie.

Autre risque de prix (pour la Régie)

L'autre risque de prix auquel la Régie est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de la Régie à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Évènement subséquent

En février 2024, la Ville a procédé à un nouveau financement d'un montant de 8 007 000 \$ dont un montant de 3 069 700 \$ constitue du refinancement. Cet emprunt porte intérêts à 4,90 % et est remboursable par annuités de 515 000 \$ en 2025, 539 000 \$ en 2026, 564 000 \$ en 2027, 590 000 \$ en 2028 et 618 000 \$ en 2029.

Le 15 avril 2024, la CDSR a signé une promesse de vente avec un de ses locataires pour un de ses immeubles pour un montant de 1 118 847 \$ dont l'échéance est le 31 janvier 2029.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	15 744 192	16 656 805	16 973 062			16 973 062
Compensations tenant lieu de taxes	2	579 030	599 370	580 060			580 060
Quotes-parts	3					1 406 903	
Transferts	4	587 016	637 940	860 410		556 947	1 417 357
Services rendus	5	2 045 766	2 169 670	2 425 223		1 021 832	3 447 055
Imposition de droits	6	1 084 878	598 000	929 363			929 363
Amendes et pénalités	7	103 972	78 000	124 273			124 273
Revenus de placements de portefeuille	8	73 582				39 858	39 858
Autres revenus d'intérêts	9	121 923	150 000	287 065		123	287 188
Autres revenus	10	2 477 986	185 000	857 076		348 348	989 074
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	22 818 345	21 074 785	23 036 532		3 374 011	24 787 290
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 818 510	4 442 350	3 090 191		57 107	3 147 298
Imposition de droits	16			165 429			165 429
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	10 000		163 907			163 907
Autres	18			113 060			113 060
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 828 510	4 442 350	3 532 587		57 107	3 589 694
	22	25 646 855	25 517 135	26 569 119		3 431 118	28 376 984
Charges							
Administration générale	23	3 364 135	3 537 685	3 627 186	97 012		3 724 198
Sécurité publique	24	3 091 221	3 209 270	3 174 588	465 423		3 640 011
Transport	25	4 278 288	4 448 460	5 017 021	1 393 302	134 943	6 545 266
Hygiène du milieu	26	2 442 971	2 702 610	2 654 033	825 940	2 795 330	4 868 400
Santé et bien-être	27	57 392	90 570	82 438			82 438
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 430 389	1 598 750	1 449 793	13 005	424 609	1 671 057
Loisirs et culture	29	2 916 218	3 479 030	3 796 093	517 130		4 313 223
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	530 209	588 640	596 136		133 809	729 945
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 050 208	3 050 208	3 311 812	(3 311 812)		
	34	21 161 031	22 705 223	23 709 100		3 488 691	25 574 538
Excédent (déficit) de l'exercice	35	4 485 824	2 811 912	2 860 019		(57 573)	2 802 446

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 485 824	2 811 912	2 860 019	2 802 446
Moins : revenus d'investissement	2 (2 828 510)	4 442 350)	3 532 587)	3 589 694)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 657 314	(1 630 438)	(672 568)	(114 680)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	3 050 208	3 050 208	3 311 812	415 936
Produit de cession	5	95 651			47 751
(Gain) perte sur cession	6	(95 651)			(47 751)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	3 050 208	3 050 208	3 311 812	415 936
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	92 120		6 982	6 982
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	92 120		6 982	6 982
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	29 756		37 586	37 586
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	10 000			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	39 756		37 586	37 586
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (1 336 220)	1 226 200)	1 175 160)	584 764)
	18	(1 336 220)	(1 226 200)	(1 175 160)	(584 764)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (306 537)	237 000)	285 518)	61 383)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	176 602		792 292	792 292
Excédent de fonctionnement affecté	21	366 014	460 000	519 832	115 159
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 260 610)	(416 570)	(1 088 549)	(1 088 549)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				2 102
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				2 102
	25	(2 024 531)	(193 570)	(61 943)	55 878
	26	(178 667)	1 630 438	2 119 277	(112 950)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 478 647		1 446 709	(227 630)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	2 828 510	3 532 587	57 107	3 589 694
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (20 718)(951 361)()	951 361)
Sécurité publique	3 (4 234 083)(758 090)()	758 090)
Transport	4 (3 273 139)(2 945 161)()	2 945 161)
Hygiène du milieu	5 (773 395)(785 166)(359 379)(1 144 545)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (11 252)()	2 513 260)(2 513 260)
Loisirs et culture	8 (308 314)(1 088 374)()	1 088 374)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (8 620 901)(6 528 152)(2 872 639)(9 400 791)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (97 567)(24 435)()	24 435)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (31 584)()))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 571 700	1 538 160	2 709 855	4 248 015
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	306 537	285 518	61 383	346 901
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	157 638	176 979		176 979
Excédent de fonctionnement affecté	17	23 763	67 337		67 337
Réserves financières et fonds réservés	18	190 610	1 122 285	32 686	1 154 971
	19	678 548	1 652 119	94 069	1 746 188
	20	(5 499 804)	(3 362 308)	(68 715)	(3 431 023)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(2 671 294)	170 279	(11 608)	158 671

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 410 851	6 192 895	414 277	6 607 172
Débiteurs (note 5)	2	12 384 783	12 395 250	842 404	13 122 582
Prêts (note 6)	3	566 251	528 665		528 665
Placements de portefeuille (note 7)	4			701 807	701 807
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	19 361 885	19 116 810	1 958 488	20 960 226
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			91 673	91 673
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 933 695	2 692 513	457 457	3 034 898
Revenus reportés (note 11)	12	7 779 975	8 457 518		8 457 518
Dettes à long terme (note 12)	13	22 378 522	22 430 839	5 080 947	27 511 786
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			743 185	743 185
	16	33 092 192	33 580 870	6 373 262	39 839 060
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 730 307)	(14 464 060)	(4 414 774)	(18 878 834)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	71 056 199	74 272 539	7 325 416	81 597 955
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	338 475	355 928		355 928
Stocks de fournitures	20	103 543	188 553	22 356	210 909
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	139 106	414 076	19 750	433 826
	23	71 637 323	75 231 096	7 367 522	82 598 618
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	5 498 078	4 817 675	542 993	5 360 668
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 140 294	1 110 966	156 293	1 267 259
Réserves financières et fonds réservés	26	2 884 410	3 477 368		3 477 368
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28	(7 429 575)	(7 259 296)	(11 608)	(7 270 904)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	55 813 809	58 620 323	2 241 505	60 861 828
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			23 565	23 565
	31	57 907 016	60 767 036	2 952 748	63 719 784
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	5 219 960	5 108 056	5 946 626	5 538 609
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 136 145	1 182 027	1 357 320	1 202 822
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	9 517 230	9 742 629	11 450 068	10 293 144
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	419 500	456 060	583 685	462 715
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	134 140	136 592	136 592	133 030
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	35 000	3 484	9 668	5 298
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 162 450	2 099 237	692 334	682 389
Transferts	15				
Autres	16	134 500	346 306	149 786	120 743
Autres					
Transferts	17			1 641	3 591
Autres	18	587 550	1 097 369	1 293 542	701 499
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	3 050 208	3 311 812	3 727 748	3 397 334
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	308 540	225 528	225 528	168 470
	22	22 705 223	23 709 100	25 574 538	22 709 644

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 360 668	6 175 272
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 267 259	1 537 861
Réserves financières et fonds réservés	3	3 477 368	2 884 410
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(7 270 904)	(7 429 575)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	60 861 828	57 725 805
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	23 565	
	8	63 719 784	60 893 773
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 817 675	5 498 078
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	542 993	677 194
	11	5 360 668	6 175 272
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	12.1	375 000	460 000
▪ Autres - Ville	12.2	288 966	125 294
▪ PTI exercice suivant	12.3	447 000	555 000
	13	1 110 966	1 140 294
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie	14.1	156 293	397 567
	15	156 293	397 567
	16	1 267 259	1 537 861

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Disposition des boues	17.1	170 607
▪ Fonds industriel	17.2	2 364 653
	18	2 535 260
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	382 927
Organismes contrôlés et partenariats	22	289 362
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	532 633
Organismes contrôlés et partenariats	24	564 042
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	26 548
Autres	30.1	
	31	942 108
	32	2 884 410

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (17 615)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 (17 615)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	17 615
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	46 411
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	17 615
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (7 270 904)(7 429 575)
	67 (7 270 904)	(7 429 575)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	81 597 955
Propriétés destinées à la revente	69	355 928
Prêts	70	528 665
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	82 482 548
	74	76 829 638
Ajustements aux éléments d'actif	75	82 482 548
	76	76 829 638
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (27 511 786)(25 330 583)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (129 126)(158 238)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	6 002 577
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	17 615
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (21 620 720)(19 103 833)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	()
	83 (21 620 720)(19 103 833)
	84	60 861 828
		57 725 805

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

En vertu de ce régime, les employés doivent verser une cotisation de 3 %, 7,50 % ou 8,50 % de leur salaire dans le Régime de retraite simplifié. La Ville est tenue de verser le même montant dans le régime de retraite simplifié. Les employés accumulent distinctement leurs cotisations et rendement pour constituer leur compte du participant. La partie de ce compte correspondant à la part de l'employeur (additionnée du rendement généré par celle-ci) servira à leur verser une prestation sous une forme qu'ils auront choisie. La partie correspondant à la part de l'employé est disponible sous forme de REER au départ de l'employé.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	287 987	284 613
110	287 987	284 613

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Concernant la le REER de la Régie : taux de cotisation des employés et de l'employeur entre 6 % et 8 %.

Concernant le REER de la Corporation de Développement de Saint-Raymond inc. : taux de cotisation des employés et de l'employeur entre 3 % et 7 %.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114	40 450	28 385
Autres régimes 115		
116	40 450	28 385

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	7	7

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	6 870	6 098
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	23 151	20 550
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 476	13 981
	121	36 627	34 531

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	12 651 685	12 914 617	12 914 617
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	211 910	138 336	138 336
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	12 863 595	13 052 953	13 052 953
				12 261 125
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	433 100	441 155	441 155
Égout	13	445 320	451 547	451 547
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 098 100	1 129 378	1 129 378
Autres				
▪ Boues fosses septiques	16.1	276 610	283 873	283 873
▪ Évaluation	16.2	341 580	339 573	339 573
▪ Urbanisme	16.3	722 310	728 225	728 225
▪ Déneigement	16.4	321 270	322 179	322 179
▪ Compteurs d'eau et roulettes	16.5	41 560	57 038	57 038
Centres d'urgence 9-1-1	17	50 000	58 542	58 542
Service de la dette	18	31 880	32 122	32 122
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	11 480	62 870	62 870
Activités d'investissement	21			5 085
	22	3 773 210	3 906 502	3 906 502
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24	20 000	13 607	13 607
	25	20 000	13 607	13 607
	26	3 793 210	3 920 109	3 920 109
	27	16 656 805	16 973 062	16 973 062
				15 744 192

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	18 100	18 321	17 864
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	75 020	75 017	75 017
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	219 470	200 637	200 093
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	221 340	220 272	212 029
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	533 930	514 247	505 003
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	16 790	16 667	16 120
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 500	1 614	1 435
Taxes d'affaires	38			
	39	18 290	18 281	17 555
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	47 150	47 532	56 472
	45	47 150	47 532	56 472
	46	599 370	580 060	579 030

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		10 000	10 000
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	40 400	40 400	42 352
Sécurité civile	50	50 000	145 959	66 457
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	192 500	259 586	189 854
Enlèvement de la neige	53	66 330	66 330	67 018
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	13 610	80 259	14 228
Traitement des eaux usées	64		16 648	16 648
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66		165 397	147 544
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	100 000	43 452	42 444
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81		2 677	10 709
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83		20 000	14 300
Réseau d'électricité	84			
	85	462 840	685 311	594 906

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89	1 903 350	446 490	1 647 833
Autres	90			469 032
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	2 539 000	2 643 701	242 267
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			353 144
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			106 234
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108		57 107	89 693
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	4 442 350	3 090 191	3 147 298
				2 908 203

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		391 550	291 826
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	175 100	175 099	139 654
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	175 100	175 099	566 649
TOTAL DES TRANSFERTS	136	5 080 290	3 950 601	3 934 589

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137	303 000	309 000	303 944
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	303 000	309 000	303 944
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	216 180	191 767	215 523
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	216 180	191 767	215 523
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148	900		
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	900		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154	14 960	13 557	8 160
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			2 200
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
	160		82 800	57 662
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	14 960	13 557	99 008
				68 022

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	11 200	11 511	11 232
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	11 200	11 511	11 232
Réseau d'électricité	177			
	178	546 240	525 835	611 286
				598 721

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	179	110 000	101 016	109 278
Évaluation	180			
Autres	181	26 600	39 751	41 847
	182	136 600	140 767	151 125
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186	8 000	11 914	21 435
	187	8 000	11 914	21 435
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	30 000	34 861	32 825
Enlèvement de la neige	189		210	210
Autres	190	6 500	5 802	159 797
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	36 500	40 873	192 622
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	2 000	39 142	31 747
Traitement des eaux usées	199	161 050	43 994	104 596
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201		384 780	422 271
Matières recyclables	202		234 658	210 546
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	70 000	113 679	71 581
	207	233 050	196 815	840 741

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214		160 967	105 037
Autres	215			
	216		160 967	105 037
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	957 450	1 235 583	913 553
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	251 830	273 436	155 164
	220	1 209 280	1 509 019	1 068 717
Réseau d'électricité	221			
	222	1 623 430	1 899 388	2 835 769
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	2 169 670	2 425 223	2 978 398

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	60 000	93 436	52 167
Droits de mutation immobilière	225	500 000	786 688	979 287
Droits sur les carrières et sablières	226	38 000	214 668	53 424
Autres	227			
	228	598 000	1 094 792	1 084 878
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	78 000	124 273	103 972
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230		39 858	94 589
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	150 000	287 065	123 987
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		47 751	420 466
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234	180 000	845 411	2 337 349
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		(10 347)	(14 175)
Contributions des promoteurs	236		163 907	10 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		113 060	70 730
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	5 000	11 665	123 115
	242	185 000	1 134 043	2 947 485
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	341 495	382 452	108	382 560	382 560	335 114
Greffe et application de la loi	2	769 620	686 736		686 736	686 736	738 800
Gestion financière et administrative	3	1 459 930	1 482 822	70 614	1 553 436	1 553 436	1 531 791
Évaluation	4	267 340	267 340		267 340	267 340	257 018
Gestion du personnel	5						
Autres							
▪ Autres	6.1	699 300	807 836	26 290	834 126	834 126	580 466
	7	3 537 685	3 627 186	97 012	3 724 198	3 724 198	3 443 189
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	2 008 020	2 016 559		2 016 559	2 016 559	1 915 011
Sécurité incendie	9	910 870	828 651	264 610	1 093 261	1 093 261	1 078 922
Sécurité civile	10	174 690	213 834	200 813	414 647	414 647	371 091
Autres	11	115 690	115 544		115 544	115 544	106 102
	12	3 209 270	3 174 588	465 423	3 640 011	3 640 011	3 471 126
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	2 141 010	2 513 248	1 320 996	3 834 244	3 834 244	3 275 502
Enlèvement de la neige	14	2 027 250	2 198 605	31 005	2 229 610	2 229 610	1 962 242
Éclairage des rues	15	67 700	81 798	37 265	119 063	119 063	89 430
Circulation et stationnement	16	164 970	172 190	4 036	176 226	176 226	157 533
Transport collectif							
Transport en commun	17	39 530	39 526		39 526	39 526	36 248
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	8 000	11 654		11 654	146 597	112 622
	21	4 448 460	5 017 021	1 393 302	6 410 323	6 545 266	5 633 577

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	88 640	87 952	64 728	152 680	129 575
Réseau de distribution de l'eau potable	23	436 350	492 025	233 413	725 438	732 635
Traitement des eaux usées	24	208 570	155 179	221 135	376 314	381 146
Réseaux d'égout	25	406 220	365 767	306 664	672 431	630 716
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	288 380	291 900		291 900	341 864
Élimination	27	438 110	438 111		438 111	793 679
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	186 100	186 100		186 100	400 679
Tri et conditionnement	29					54 355
Matières organiques						
Collecte et transport	30	250 440	250 442		250 442	334 629
Traitement	31	383 550	370 308		370 308	309 586
Matériaux secs						
Autres	32					416 953
Autres	33					28 986
Plan de gestion						
Autres	34					1 752
Autres	35					
Cours d'eau	36	16 250	16 249		16 249	15 612
Protection de l'environnement	37					
Autres	38					
	39	2 702 610	2 654 033	825 940	3 479 973	4 868 400
						4 511 673
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	65 000	59 680		59 680	57 392
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	25 570	22 758		22 758	
	43	90 570	82 438		82 438	57 392

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	722 110	747 542	11 255	758 797	758 797	651 733
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	3 000	1 643	446	2 089	2 089	1 995
Autres biens	46	200 000	86 904		86 904	86 904	85 750
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	541 640	479 113	1 304	480 417	688 676	639 726
Tourisme	48						
Autres	49		6 982		6 982	6 982	92 120
Autres	50	132 000	127 609		127 609	127 609	104 239
	51	1 598 750	1 449 793	13 005	1 462 798	1 671 057	1 575 563
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52						
Patinoires intérieures et extérieures	53	774 470	829 034	150 298	979 332	979 332	857 121
Piscines, plages et ports de plaisance	54	35 000	36 999		36 999	36 999	32 538
Parcs et terrains de jeux	55	511 730	439 610	110 197	549 807	549 807	495 078
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	1 175 810	1 518 295	115 263	1 633 558	1 633 558	1 075 314
	59	2 497 010	2 823 938	375 758	3 199 696	3 199 696	2 460 051
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	456 160	422 941	138 198	561 139	561 139	495 671
Bibliothèques	61						
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63	34 870	33 032	3 174	36 206	36 206	41 659
Autres	64	490 990	516 182		516 182	516 182	418 700
	65	982 020	972 155	141 372	1 113 527	1 113 527	956 030
	66	3 479 030	3 796 093	517 130	4 313 223	4 313 223	3 416 081

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	493 640	521 968		521 968	645 797	524 763
Autres frais	69	60 000	70 684		70 684	74 480	70 982
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	35 000	3 484		3 484	9 668	5 298
	72	588 640	596 136		596 136	729 945	601 043
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	3 050 208	3 311 812 (3 311 812)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	366 165	366 165	106 583
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	188 544	188 544	525 312
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 427 086	2 427 086	2 705 282
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	149 078	149 078	
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	858 655	858 655	180 573
Autres infrastructures	11	728 693	810 438	2 772 946
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	687 167	3 209 393	891 083
Édifices communautaires et récréatifs	14	15 525	15 525	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	367 542	625 519	1 964 469
Ameublement et équipement de bureau	18	41 831	44 908	21 287
Machinerie, outillage et équipement divers	19	415 414	422 328	826 832
Terrains	20	282 452	283 152	121 386
Autres	21			
	22	6 528 152	9 400 791	10 115 753

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	366 165	366 165	81 005
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	188 544	188 544	229 174
Autres infrastructures	5	3 899 795	3 981 540	5 547 160
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			25 578
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			296 138
Autres infrastructures	10	263 717	263 717	111 641
Autres immobilisations corporelles	11	1 809 931	4 600 825	3 825 057
	12	6 528 152	9 400 791	10 115 753

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	25 581			25 581
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 772 513	51 260	193 235	1 630 538
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	17 352 150	4 196 755	1 566 689	19 982 216
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	19 150 244	4 248 015	1 759 924	21 638 335
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 204 801		346 541	5 858 260
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 204 801		346 541	5 858 260
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	133 776		(10 541)	144 317
	15	6 338 577		336 000	6 002 577
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	6 338 577		336 000	6 002 577
	19	25 488 821	4 248 015	2 095 924	27 640 912
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	25 488 821	4 248 015	2 095 924	27 640 912

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	22 557 001
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	7 259 296
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	532 633
Débiteurs	8	6 002 577
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	23 281 087
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	5 034 619
Endettement net à long terme	14	28 315 706
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	138 621
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	28 454 327
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	28 454 327
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	267 340	267 340	267 340
Autres	3	156 110	156 082	145 059
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6	5 930	5 933	5 933
Autres	7			5 535
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	15 530	15 525	14 493
Autres	10	24 000	24 001	21 755
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 444 480	1 383 030	(23 873)
Cours d'eau	13	16 250	16 249	16 249
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			15 612
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17	25 570	22 758	22 758
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	91 700	91 706	91 706
Rénovation urbaine	19			85 603
Promotion et développement économique	20	86 640	87 714	87 714
Autres	21			104 676
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	28 900	28 899	28 899
Réseau d'électricité	24			
	25	2 162 450	2 099 237	692 334
				682 389

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	6 528 152	8 620 901
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	6 528 152	8 620 901

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	19,40	35,00	35 330,00	1 339 758	345 720	1 685 478
Professionnels	2						
Cols blancs	3	36,50	32,50	61 760,00	1 847 943	409 502	2 257 445
Cols bleus	4	30,10	40,00	62 680,00	1 432 155	332 738	1 764 893
Policiers	5						
Pompiers	6	4,10	40,00	8 600,00	242 216	39 433	281 649
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	90,10		168 370,00	4 862 072	1 127 393	5 989 465
Élus	9	7,00			245 984	54 634	300 618
	10	97,10			5 108 056	1 182 027	6 290 083

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	80 259				80 259
Traitement des eaux usées	4	16 648				16 648
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	750 826	1 296 069	1 796 799	10 000	3 853 694
	7	847 733	1 296 069	1 796 799	10 000	3 950 601

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	11 138	8 783
	4	11 138	8 783
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	167 675	115 760
Sécurité civile	7	10 316	11 528
Autres	8		
	9	177 991	127 288
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	227 850	226 441
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	227 850	226 441
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	2 751	4 476
Réseau de distribution de l'eau potable	17	41 464	34 457
Traitement des eaux usées	18	1 427	1 929
Réseaux d'égout	19	47 312	42 565
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	92 954	83 427
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	37 151	34 089
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	49 052	50 181
	39	86 203	84 270
Réseau d'électricité			
	40		
	41	596 136	530 209

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Claude Duplain	1.1 Maire	60 000	18 207	8 726	
Yvan Barrette	1.2 Conseiller	17 650	8 825	2 202	1 101
Pierre Cloutier	1.3 Conseiller	17 650	8 825	85	42
Étienne Beaumont	1.4 Conseiller	17 650	8 825		
Philippe Gasse	1.5 Conseiller	17 650	8 825		
Fernand Lirette	1.6 Conseiller	17 650	8 825		
Benoit Voyer	1.7 Conseiller	17 650	8 825		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ 1 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ 568 054 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____	\$
Ligne 24 : Libres	20	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		\$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 33 365 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ 34 125 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 132 659 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	2 000 000 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	\$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	\$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	75 000 \$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	\$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	75 000 \$
	Systèmes de drainage	51	\$
	Abords de routes	52	\$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	150 000 \$

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$

c) Total des frais encourus admissibles 56 2 150 000 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 24-01-028b) Date d'adoption de la résolution 58 2024-01-15

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 21-03-091
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2021-03-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 _____
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière
modification : 2024-06-10 09:31
